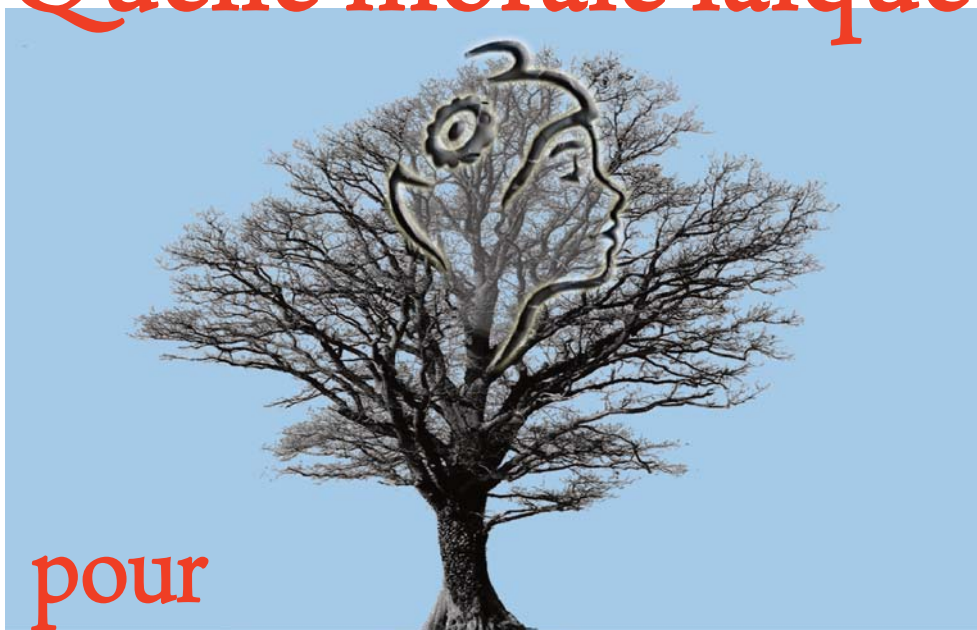


GRAND ORIENT DE FRANCE

Compte rendu
de la Réunion publique du 29 mai 2012

Quelle morale laïque



pour



Quelle République ?

QUELLE MORALE LAÏQUE POUR QUELLE RÉPUBLIQUE ?

SOMMAIRE

PROPOS INTRODUCTIF PAR ROGER CORDIER <i>Président de la Commission Nationale Permanente de la Laïcité</i>	3
INTERVENTION DE SAMUEL TOMEI <i>Docteur en Histoire contemporaine</i>	6
La morale indépendante des dogmes religieux et métaphysiques	8
La morale indépendante sous l'égide des maçons Massol et Caubet.	8
La morale indépendante et ses adversaires.	9
Ferdinand Buisson et la morale indépendante	10
Quelle morale laïque pour quelle République ?	12
La morale laïque, fondement de l'école de la République	12
Les implications de la morale laïque et le principe de séparation.	14
Non une doctrine mais une méthode évolutive.	15
Conclusion	17

INTERVENTION DE CHARLES COUTEL	18
<i>Directeur de l'Institut d'Étude des Faits Religieux</i>	
Pour une nouvelle morale laïque, cœur battant de la Cause républicaine	18
Pourquoi la question de la morale laïque est-elle si importante aujourd'hui ?	19
De quels malentendus et illusions nous faut-il prendre vite conscience ?	20
Vers une refondation permanente de la morale laïque : trois chantiers à ouvrir.	26
Débat avec la salle	29
Conclusion du Grand Maître Guy ARCIZET	37

Réunion publique

organisée à Paris par le Grand Orient de France

Mardi 29 mai 2012

(Hôtel du GODF - 16, rue Cadet - Paris IX)

QUELLE MORALE LAÏQUE POUR QUELLE RÉPUBLIQUE ?

Propos introductif par Roger CORDIER, *Président de la C.N.P.L.*
(*Commission Nationale permanente de la Laïcité*).

Partant de la définition que nous donnons à la laïcité, c'est-à-dire simplement « le droit de chacun d'être différent de l'autre » (Catherine KINZLER), ou aussi simplement « la coexistence pacifique et rationnelle des libertés » (Charles COUTEL), ou encore un anticléricalisme sans attaque de la religion mais bien une opposition à tout processus dogmatique de mainmise sur notre libre arbitre, sur notre liberté de penser, sur notre liberté de conscience, comment l'idéal laïque se définit-il dans la République d'aujourd'hui ?

Nous souhaitons tous (enfin presque, certains l'ont dit, d'autres veulent la faire) une République irréprochable, digne, accompagnatrice de tous ses enfants.

La difficulté pour atteindre ce but ou y tendre, est de mettre en place une éthique humaniste, à perfectionner sans cesse, pour que l'Histoire ne nous révèle pas chaque jour nos échecs.

Echecs dus à l'ignorance ou au mépris de l'altérité.

Par exemple, on peut être un citoyen laïque tout en appartenant à une communauté, sans que les coutumes ou les rites de cette

communauté n'interfèrent sur la liberté de l'autre. Au contraire des communitarismes. Est-ce une morale laïque de « comportement » ?

Être laïque aujourd'hui, c'est aussi savoir résister à la pensée unique qui a souvent pour complices l'électoratisme ou le populisme.

Ne faut-il pas aller au-delà de la résistance à cette pensée unique pour fonder une « morale laïque humaniste » ?

Ne faut-il pas, dans le monde actuel, dans la République que nous appelons de nos vœux, faire preuve de responsabilité et agir avec le respect de l'autre dans un mouvement volontaire vers autrui ?

La morale laïque, n'est-elle pas aussi, simplement, aujourd'hui, savoir faire la différence entre les problèmes sociaux, économiques et culturels et les pratiques religieuses, quelles qu'elles soient ?

La morale laïque, n'est-ce pas savoir vivre ensemble sans craindre ses concitoyens comme l'enseignait Montesquieu ?

Ou ressemble-t-elle, au contraire, à cette morale comminatoire que certains politiques voudraient installer pour oublier, ou faire oublier, la réalité contemporaine et ses dérives ? Notamment les dérives antirépublicaines en travestissant le présent par des références tronquées au passé, en s'appropriant indûment les Victor HUGO, Jean JAURES, Jules FERRY ou Ferdinand BUISSON, et bien d'autres encore ?

Reste bien évidemment à savoir quelle laïcité nous voulons !

Si nous imaginons assez clairement quelle République nous souhaitons retrouver, celle de la prise en compte du citoyen, dans le respect et la dignité de chacun, à sa place dans la société, nous attendons une fermeté sur les principes laïques et républicains.

Des avis divergent sur cette fermeté, mais le Grand Orient de France a depuis longtemps affirmé ses valeurs dans une laïcité qui rassemble et protège tous les individus en parfaite harmonie avec sa devise : Liberté de tous de croire ou ne pas croire, Égalité de tous devant la loi, Égalité de droits et de traitement quels que soient son sexe, ses aspirations philosophiques ou religieuses, Fraternité dans la solidarité

de la société envers les plus démunis et un meilleur partage des acquis et des fruits du travail.

Nous ne voulons certainement pas d'une laïcité en demi-teinte qui foule encore aux pieds la loi de séparation des Églises et de l'Etat ; ni d'une laïcité mal ressentie parce que la République laisserait de côté une partie de ses enfants ; ni d'une laïcité « accommodante » qui la condamnerait inévitablement, et la République avec.

S'il a été quasi impossible de faire accepter par les « cléricaux » en 1905 une loi qui protège, la situation, malgré les apparences, n'a pas beaucoup évolué dans l'esprit de certains aujourd'hui, preuve que la LAÏCITÉ est un combat quotidien pour la liberté de conscience. C'est donc bien, dans l'assurance et la fermeté de l'application de la LAÏCITÉ par le respect de la loi qui l'encadre depuis 1905 que la République doit conduire les citoyens. Citoyens qui doivent à leurs aînés de plusieurs siècles l'aboutissement de la libre prise en main de leur destinée.

Car aujourd'hui, et nous le voyons tous les jours que l'actualité déroule devant nos yeux, le cléricalisme a plusieurs visages. Certes, il reste toujours religieux, mais sous une forme plus insidieuse, comme le pouvoir du lobbying des religions sur l'enseignement, sur les commissions d'éthique, nationale ou internationale, par exemple (Droit de mourir dans la dignité, contraception, avortement, procréation assistée, recherche sur l'embryon...etc..) ; ou encore pression sur le « vivre ensemble » ou pire, « le faire société », comme on dirait « faire peuple », devenu alibi pour culpabiliser les réticents à l'acceptation de certains « accommodements ». Mais le cléricalisme -sous-entendu le pouvoir des clercs- est aussi devenu financier.

Nous subissons en effet une nouvelle cléricature, celle de l'argent et des marchés financiers sans lesquels ne dit-on pas : « point de salut » !

Je n'entrerai pas dans la démarche de la démonstration de leur existence. Existence qui nécessite impérativement que surgisse ou ressurgisse une véritable morale laïque si nous voulons que la République vive pour ses citoyens et par ses citoyens. Et cela, même si nous savons que la République ne peut vivre que par la

démocratie, qui est la pire des choses car elle impose à toutes les minorités la loi d'une majorité qui a politiquement raison.

Mais les paradoxes, comme l'utopie, sont bien là pour être dépassés et ce n'est pas une mince tâche à laquelle vont s'atteler nos intervenants de la soirée.

Afin d'essayer d'y répondre dans une actualité bien présente, trois experts, chacun dans son domaine :

- **Charles COUTEL** Directeur de l'Institut d'Etude des Faits Religieux, professeur à l'Université D'Artois, auteur de plusieurs ouvrages, notamment sur Charles Péguy, Tocqueville, Condorcet, L'Europe (Orienter l'Europe, la Turquie et nous), *l'Ecole de la Philosophie, Que vive l'école républicaine*. Il vient de publier en 2011 *L'Hospitalité de Péguy*.

- **Samuel TOMEI** Docteur en Histoire contemporaine, de l'Institut d'études politiques de Paris, lauréat du prix de la thèse de l'Assemblée nationale (nov.2004) pour ses travaux sur Ferdinand BUISSON. Il vient de publier *Le pouvoir, symboles et mythes* (Ed. du Palais, 2011), mais aussi un ouvrage sur Clemenceau (*Clemenceau le combattant*, Ed. La Découverte, 2088).

- **Guy ARCIZET** Grand Maître du Grand Orient de France, qui conclura nos débats. Avant d'assumer cette charge, Guy ARCIZET fut plus de 40 années médecin de quartier dans le 93. Militant laïque et républicain, il a aussi cette vision de la Franc-maçonnerie qu'il souhaite ouverte aux problèmes de société, pour tenter d'y apporter, avec ses Frères, comme il aime à le dire, des solutions. Car Guy ARCIZET aime à travailler en confiance avec les hommes, leur reconnaissant les qualités indispensables pour prendre en charge eux-mêmes leur destinée. Toutes ses interventions sont sous-tendues par cette orientation, avec un point extrêmement fort, son attachement aux acquis du CNR (Conseil National de la Résistance), parce qu'ils furent et sont encore le point de convergence de l'intérêt et de l'idéal collectifs. En un mot c'est un humaniste.

INTERVENTION DE SAMUEL TOMEÏ

Docteur en Histoire contemporaine

Le 26 janvier 1903, les députés de la majorité rudoient le président du Conseil. Il est question du vote du budget des cultes. Emile Combes déchaîne en effet contre lui l'ire de la gauche de l'hémicycle : il doute que les « *simples idées morales* » enseignées à l'école puissent suffire à armer l'homme contre les difficultés de la vie et il défend le Concordat dans la mesure où il considère « *les idées morales telles que les Eglises les donnent [...] comme des idées nécessaires* ». (Ces mots déclenchent un véritable tumulte puisque les sténographes des débats notent : Vives déclamations à gauche et à l'extrême gauche ; applaudissements au centre et à droite ; mouvement prolongé.) Pour le président du Conseil, en effet, on n'efface pas d'un trait de plume quatorze siècles de morale chrétienne et le temps n'est pas encore venu « *où la libre pensée, appuyée sur la doctrine de raison, pourra suffire à conduire les hommes dans la pratique de la vie.* » (Interruptions à gauche.) Le député Ferdinand Buisson riposte alors avec la dernière énergie, invoquant les mânes de Condorcet, Quinet, Ferry¹ ...

Fort du constat que la faiblesse des mœurs démocratiques avait fait la faillite de la II^e République et le triomphe du bonapartisme pendant dix-huit ans, avant même la chute du Second Empire, Buisson avait, comme la plupart des républicains, pris conscience de la nécessité de régénérer la nation, de redonner force et vigueur au peuple souverain en l'armant moralement et intellectuellement afin qu'il recouvre la maîtrise de ses destinées.

C'est la lente définition et la lente affirmation d'une morale laïque qui a permis à la République de conforter son assise.

Il ne saurait être question, à travers ce très bref rappel historique, de regretter une époque mythifiée. La rétrospective ne vaut que si elle est prospective. Il s'agit de faire de la relecture du passé l'aliment de nos énergies constructrices. Or la déliquescence manifeste de l'esprit

¹ Compte rendu intégral des débats reproduit dans Ferdinand Buisson, *La foi laïque*, Paris, Le bord de l'eau, 2007 (rééd. 1911), p. 156-162.

républicain au sein même des organisations républicaines, la progression des extrêmes partout en Europe nous imposent cette sorte d'examen de conscience préalable à un sursaut nécessaire, réglé, maîtrisé.

LA MORALE INDÉPENDANTE DES DOGMES RELIGIEUX ET MÉTAPHYSIQUES

La morale indépendante sous l'égide des maçons Massol et Caubet.

Le débat autour de la morale indépendante prend corps au sein de la franc-maçonnerie dans le milieu des années 1860, alors que la mention dans l'article premier de la constitution du Grand Orient de France de la croyance en Dieu et de l'immortalité de l'âme est l'objet d'une contestation. Deux camps s'affrontent : d'un côté les partisans du Grand Architecte de l'Univers et, de l'autre, ceux qui contestent non pas son existence mais le caractère obligatoire de son invocation. Le chef de file des contestataires est Alexandre Massol, aidé de Jean-Marie Caubet. Ce dernier est vénérable maître de la loge « La Rose du Parfait Silence »² où il a été initié en 1851, loge remuante aux idées avancées qui, à l'instar de quelques autres, refuse un temps d'inscrire la mention « A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers » en tête de ses planches. Massol, lui, dès 1863 en occupe le plateau d'orateur³. Les deux hommes représentent, au sein du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, la minorité de gauche favorable à une totale liberté de conscience.

² COMBES, André Combes, « ROSE DU PARFAIT SILENCE (La) », *Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie*, Paris, Le Livre de poche, 2000, pp.756-757.

³ Tous deux exercent les mêmes fonctions au sein de la RL « La Renaissance par les Emules d'Hiram », alors la loge la plus brillante de l'obédience, mais de façon inversée : Massol est vénérable et Caubet orateur. (Cf. André Combes, *Histoire de la Franc-Maçonnerie au XIXe siècle*, Tome II, Paris, Ed. du Rocher, 1999, pp. 86-87.)

Jean-Marie Caubet (1822-1891), négociant passementier, devient secrétaire général de la Préfecture de police dès l'avènement de la République, puis directeur de la Police municipale à partir de 1878. La personnalité de Massol (1805-1875) se révèle plus complexe : saint-simonien, collaborateur de *La Réforme* de Lamennais et de *L'Ami du Peuple* de Proudhon (dont il sera l'exécuteur testamentaire) en 1848.

Les massoliens lancent en 1865 la revue hebdomadaire *La Morale Indépendante*, qui sera gérée par Caubet⁴ et paraîtra jusqu'en 1870. Elle comptera parmi ses collaborateurs, outre Henri Brisson (du Suprême Conseil), le futur président du Conseil, d'illustres personnalités comme les philosophes (profanes) Vacherot et Renouvier. La revue plaide pour une morale néo-kantienne « *pure de toute superstition, basée non sur l'idée théologique mais sur la constitution même de l'homme* ». Selon les promoteurs de la morale indépendante, la loi morale est universelle en ce qu'elle transcende tous les cultes, toutes les religions ; cette universalité repose sur la conscience qu'a l'homme de sa liberté et de sa responsabilité – je suis libre donc responsable – donc sur le sentiment qu'il a de sa dignité ; la morale est par conséquent indépendante des religions dogmatiques et des diverses métaphysiques ; elle trouve sa source dans la Révolution française et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ; la critique et la science sont ses deux « outils de travail » ; enfin, selon ses partisans, la morale indépendante doit « régénérer les mœurs »⁵.

Une telle conception de la morale heurte, on s'en doute, les maçons déistes, les catholiques, les protestants mais aussi, dans une moindre mesure, certes, les spiritualistes et les positivistes.

La morale indépendante et ses adversaires.

Si la morale indépendante prend forme au sein de la maçonnerie, elle y est combattue avec vigueur par une majorité de déistes qui disposent de leurs revues et organisent eux aussi de nombreuses réunions⁶. La tendance s'inversera à partir de la fin des années 1870

⁴ Sur le caractère « clairement maçonnique » de l'initiative qui a conduit à la création de la revue, voir Pierre Ognier, « La « Morale indépendante » sous le Second Empire (1865-1870) », L'intelligentsia européenne en mutation 1850-1875, Actes du colloque organisé à l'Université libre de Bruxelles les 13 et 14 mars 1998 à l'initiative de l'Institut d'étude des religions et de la laïcité et du Groupe de sociologie des religions et de la laïcité (CNRS/EPHE), Bruxelles, Alain Dierkens & Editions de l'Université de Bruxelles, 1998, pp. 155-172.

⁵ Ibid. pp. 156-161.

⁶ Comme *Le Déiste rationnel*, de Riche-Gardon, *La Solidarité*, de Charles Fauvety ou *La Libre Conscience* éditée par Thirifocq (Cf. A. Combes, op. cit., p. 40-41)

- et c'est en 1877 que le convent du Grand Orient rendra facultative la référence au GADLU⁷, considérant désormais « *les conceptions métaphysiques comme étant du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres* ».

Plus radicale, on s'en doute, est la critique catholique : puisque les moralistes indépendants retiennent de Kant la dissociation de la morale et de la religion, les voilà accusés de propager l'athéisme - ce dont ils se défendent avec fermeté - et donc l'immoralisme. Les protestants orthodoxes ne sont pas loin pour lesquels Dieu reste la source du devoir moral.

Des nuances séparent par ailleurs les moralistes indépendants, résolument rationalistes, des positivistes ou des spiritualistes selon lesquels la raison ne saurait épuiser le réel.

Particulier, le point de vue de Ferdinand Buisson nous intéresse ici, ne serait-ce que parce qu'il est l'architecte de l'école de la Troisième République au cœur de laquelle, avec Jules Ferry, il placera la morale laïque.

Ferdinand Buisson et la morale indépendante

Réfractaire au Second Empire, Ferdinand Buisson s'est exilé en Suisse où il tente de fonder une Eglise chrétienne libérale sans dogmes, sans prêtres, sans transcendance. Jean-Marie Caubet s'intéresse de près à cette volonté de laïcisation radicale de la religion.

Le vénérable de « La Rose du Parfait Silence » observe que si l'on supprime du *Manifeste* rédigé par les chrétiens libéraux les termes « *culte* », « *Eglise* », « *religion* », « *christianisme* », il ne reste à la société créée par Buisson « *comme règle commune et comme lien que la morale pure*⁸ ». En effet, selon le lieutenant de Massol, « *une association d'hommes libres et honnêtes, où la liberté de croire ou de ne pas croire, en ce qui touche les matières religieuses, est laissée*

⁷ Soit cinq ans après le Grand orient de Belgique.

⁸ Article de Caubet reproduit *in extenso* dans *L'Emancipation* du 21 mars 1869, suivi d'une réponse de Buisson.

à la conscience de chacun, ne saurait constituer ce qu'on appelle une Eglise ».

Buisson s'accorde avec les auteurs de *La Morale Indépendante* pour comprendre la notion de morale pure comme le plein développement de toutes les facultés saines de l'homme et comme le rejet qui lui est corrélatif de toute orthodoxie, catholique, protestante, spiritualiste ou matérialiste. Il revendique ensuite le plein usage des mots religion, christianisme, église qui ne sont pas des restes d'une quelconque orthodoxie. Il entend leur redonner leur sens propre et « *débarrasser la religion du lourd linceul de la théologie* ». Pour lui, « *le vrai moyen de combattre la superstition, ce n'est pas de la laisser en paix et d'aller faire école à part avec des mots nouveaux : c'est de lui reprendre un à un les mots, les choses et les institutions qu'elle a confisquées ; c'est de redresser point par point les idées qu'elle a faussées.* »⁹ (Comment ne pas se sentir ici interpellés par Buisson, nous qui tendons à laisser la morale aux conservateurs, nous qui leur avons abandonné les nobles idées, si républicaines, de patrie et de nation – ces médiateurs nécessaires entre le particulier et l'universel –, en attendant peut-être, au train où vont les choses, de leur laisser le mot « laïcité » après avoir si souvent consenti à l'adjectiver donc à le diminuer ? Nous avons laissé nos adversaires s'approprier et distordre certains de nos plus beaux principes ; principes auxquels il nous revient de rendre leurs lettres de noblesse.)

Se dessinent ici deux conceptions de la morale indépendante, l'une plutôt rationaliste et l'autre plutôt spiritualiste. La défaite de Sedan en septembre 1870 ouvre la voie aux grandes réalisations.

⁹ Ferdinand Buisson, « Le Christianisme libéral et la « Morale indépendante. » », *L'Emancipation*, 21 mars 1869.

QUELLE MORALE LAÏQUE POUR QUELLE RÉPUBLIQUE ?

La morale laïque, fondement de l'école de la République

L'Empire s'effondre et les républicains trouvent avec l'avènement de la République l'occasion de mettre en œuvre la morale désormais de plus en plus souvent appelée « morale laïque », conçue par les opposants au Second Empire, promue dans différents cercles, qu'il s'agisse des loges, de la Ligue de l'enseignement (créée en 1867) ou du parti radical avec Gambetta (dans le programme de Belleville de 1869). La réforme des mœurs apparaît d'autant plus urgente que la chute du régime bonapartiste est assez unanimement imputée à une faillite morale. Il convient donc d'assurer des fondements solides, durables au nouveau régime. Pour Buisson, « *il faudra donner à la machine la force motrice qui la fait agir, à ce corps l'âme qui doit le conduire : c'est l'élément moral sans lequel toute réorganisation serait impuissante* »¹⁰.

Mais il faudra patienter encore une dizaine d'années car la République conservatrice des Thiers et Mac-Mahon va imposer son « ordre moral » jusqu'à ce que, en 1879, les républicains conquièrent tous les pouvoirs : Chambre, Sénat et présidence de la République. Jules Ferry, nommé ministre de l'instruction publique donne l'impulsion et nomme Ferdinand Buisson directeur de l'enseignement primaire. Il le restera pendant dix-sept ans. L'instruction obligatoire, gratuite et laïque est la grande affaire de la Troisième République : l'école est au cœur du dispositif républicain et le moteur en est la morale laïque. Deux héritages se mêlent : celui de Condorcet, précurseur de la morale indépendante et selon lequel il est « *rigoureusement nécessaire de séparer de la morale les principes de toute religion particulière et de n'admettre dans l'instruction publique l'enseignement d'aucun culte* »¹¹, et l'héritage d'Edgar Quinet qui

¹⁰ Ferdinand Buisson, « Le siège de Metz », *La Revue politique et littéraire*, n°29, 13 janvier 1872.

¹¹ Condorcet, extrait du Rapport sur l'instruction publique (1992) reproduit dans *Politique de Condorcet*, présenté par Charles Coutel, Paris, Payot, 1996, p. 212-214.

reprend l'idée de Condorcet en ajoutant sa foi laïque de chrétien libéral car, pour que la République soit moralement armée pour s'imposer face à ses adversaires, il convient non seulement de créer l'enseignement du peuple mais « *d'y mettre une âme.* »¹²

Jules Ferry tient plutôt pour le premier héritage et, dans une planche présentée le 5 août 1875, peu après son initiation au sein de la loge « La Clémentine amitié », il distingue la morale théologique de la morale positive. La première, selon lui « vermoulue », doit être remplacée par la seconde qui est indépendante de tout dogme et doit mener à une société positive où l'homme devient maître de sa destinée. Et Ferry de rendre hommage au « regretté F. Massol »¹³. L'autre héritage, promu par Ferdinand Buisson, est d'essence plus spiritualiste et estime que l'efficace de la morale laïque tient en ce supplément d'âme que l'instituteur est censé insuffler dans l'esprit de l'élève afin de le pousser vers la recherche du vrai, l'amour du beau et le culte du bien.

La fameuse *Lettre aux instituteurs* du 17 novembre 1883 porte la trace des deux conceptions. La Troisième République entend faire de l'instituteur un éducateur moral. Il se gardera de faire apprendre par cœur quelque nomenclature de préceptes que ce soit, encore moins d'exposer les différents systèmes de morale ; pour Ferry « *l'éducation morale à l'école primaire est moins une suite d'idées à démontrer qu'une suite d'influences à exercer*¹⁴ » ; le manuel de morale n'est qu'un outil, un auxiliaire et l'instituteur non un catéchiste mais un incitateur, un éveilleur de consciences – pour Ferdinand Buisson, « *si ce n'est par le savoir, c'est par le pouvoir éducatif qu'il est au premier rang des ouvriers de la civilisation*¹⁵ ». Ferry précise par conséquent que c'est l'action du maître d'école qui compte, pas celle du livre, instituteur qui doit « *poser dans l'âme des enfants les premiers et*

¹² Edgar Quinet, *L'enseignement du peuple*, Œuvres complètes, XIV, Genève, Slatkine Reprints, 1990 (1850), p. 112.

¹³ Cité par Samuël Tomei, *Ferdinand Buisson (1841-1932) – Protestantisme libéral, foi laïque et radical-socialisme*, Tome I, Lille, ANRT, 2004, p. 447.

¹⁴ Ferdinand Buisson, « L'Enseignement de la morale à l'école primaire – Troisième article », *Manuel général de l'instruction primaire*, n° 17, 25 janvier 1908.

¹⁵ Ferdinand Buisson, « L'Enseignement de la morale à l'école primaire – Troisième article », *Manuel général de l'instruction primaire*, n° 15, 11 janvier 1908.

solides fondements de la simple moralité » en prenant soin de ne jamais heurter la conscience de ses élèves qui est, pour le ministre et son bras droit, « chose sacrée ».

L'école doit former dans l'enfant la personne humaine, donc relier l'individu à l'universel ; elle doit aussi former des citoyens – la souveraineté de l'individu fondant celle du peuple.

Pas de vision plus opposée que celle défendue par l'Eglise : Léon XIII, en son encyclique du 1er août 1897 aux évêques d'Autriche, d'Allemagne et de Suisse, écrit que « *sans religion, point d'éducation morale digne de ce nom : attendu que la nature même et la force de tout devoir dérivent de ces devoirs spéciaux qui relient l'homme à Dieu, à Dieu qui commande, à Dieu qui défend, à Dieu qui appose une sanction au bien et au mal.*¹⁶ »

Si les attentes de Ferry et surtout celles de Buisson ne seront que partiellement satisfaites l'on n'a jamais poussé aussi loin que sous la Troisième République cette expérience. Expérience qui présuppose un cadre bien particulier fondé sur le principe de séparation.

Les implications de la morale laïque et le principe de séparation.

Pour que la morale laïque constitue l'assise de l'école et de la République, il convient de procéder à une double autonomisation.

Pour être vraiment souverain, il ne suffit pas que le peuple dispose du suffrage, il doit être éclairé, l'instruction est donc obligatoire, mais aussi gratuite pour que tous *puissent* la recevoir, et laïque, les enfants devant être placés sur le pied d'égalité quelles que soient leurs origines, leur confession... A cette fin les dogmes religieux n'ont pas leur place à l'école qui ne forme pas des croyants, pas plus que la politique partisane, puisque l'école ne forme pas non plus des militants. La morale laïque a vocation à former des hommes libres. Le rôle de l'école n'est pas non plus de s'ouvrir aux fluctuations de la

¹⁶ Cité par Albert Bayet, *La morale laïque et ses adversaires*, Paris, F. Rieder & Cie, 1925, p. 19.

société c'est-à-dire de s'y livrer car il ne s'agit pas d'adapter des consommateurs au monde tel qu'il est mais d'instituer des citoyens aptes à réformer la République – Condorcet voulait qu'on améliore la Constitution tous les vingt ans –, des citoyens à même de transformer la société.

La République ne saurait être laïque donc indépendante des religions si elle n'est pas strictement séparée des Eglises, vieille revendication des moralistes indépendants satisfaite pour une bonne part en 1905 à l'exception de l'Alsace et de la Moselle et de certains territoires d'Outre-mer.

La triple séparation de l'école, que je viens d'évoquer – des religions, des partis et de la société –, de même que la séparation des Eglises et de l'Etat sont une œuvre inachevée et donc toujours à parfaire. Charles Coutel a bien expliqué l'idée de « séparation continue » chez Péguy : « *Séparation continue contre le danger de cléricatisation, au sein (...) (même) de la République* » ; séparation continue conçue comme « *un processus (...) infini d'émancipation des citoyens (croyants ou non croyants)* mais aussi des institutions républicaines. » Charles Coutel va nous démontrer que la morale laïque reste sans doute le meilleur antidote contre l'orléanisation des esprits contre laquelle Péguy mettait en garde ses contemporains.

Non une doctrine mais une méthode évolutive.

En 1869, déjà, le philosophe Jules Barni écrivait au jeune Ferdinand Buisson que « *sans le culte de la morale, sans la religion du devoir et par conséquent du droit, il ne peut y avoir de salut pour la démocratie* ¹⁷ ». Les républicains ont vite compris que, pour établir durablement la République, il fallait se libérer de la morale subordonnée pour lui substituer une morale adogmatique.

La morale indépendante puis laïque, sous les diverses formes qu'elle a pu revêtir, recèle néanmoins certaines constantes à commencer par le fait qu'elle est bien moins une doctrine qu'une méthode, une orientation de l'esprit. Jean-Marie Guyau, philosophe prématurément

¹⁷ *L'Emancipation*, 21 mars 1869 (lettre datée du 1er mars).

disparu, a marqué durablement les républicains de son temps en traçant, en 1885, *une Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction* : la loi morale n'est pas transcendante et externe à l'individu mais liée à lui de façon immanente et intrinsèque. Ferdinand Buisson reprendra cette idée qu' « *il n'y a ni récompense ni punition extrinsèque* ¹⁸ ». On songe à l'oracle grec selon lequel on doit faire de son propre effort la rémunération de sa vie.

D'une certaine manière, en l'affranchissant, la morale laïque livre l'individu à lui-même ; il acquiert son autonomie par un constant travail de soi sur soi, traque ses velléités dogmatiques, ses penchants autoritaires et s'efforce de maintenir en éveil et d'affiner son esprit critique. Cet effort sur soi-même ne conduit pas à un repli sur soi mais bien à une ouverture sur les autres tant il est vrai, pour reprendre les termes de Georges Clemenceau, qu'« *il n'y a pas d'homme qui n'ait besoin d'un autre : voilà l'étoile polaire de notre humanité* » ; le Tigre d'ajouter que « *quiconque n'essayera pas de vivre au delà de lui-même aura manqué sa vie.*¹⁹ » Il s'agit d'améliorer l'homme et par là la société, société qui se donne à elle-même ses lois, indéfiniment perfectibles. La liberté et l'égalité qui fondent la République se gagnent au prix de cette incertitude permanente, de cette constante remise en question.

¹⁸ Pour Buisson : « *Le principe de toute sanction morale réside dans l'harmonie des fonctions de l'organisme humain : il n'y a ni récompense ni punition extrinsèque. La seule vraie sanction morale consiste dans la conscience d'être ou de ne pas être dans l'état normal, dans le plaisir ou la peine du bon ou du mauvais fonctionnement de la vie soit dans la personne, soit dans la société, produisant dans l'être individuel ou collectif, augmentation ou diminution de l'action vitale.* » (Congrès international de philosophie, 1900, p.113.)

¹⁹ Georges Clemenceau, *Au soir de la pensée*, Paris, Plon, 1927, Tome I, p. 160, 161.

Conclusion

Je terminerai mon propos en citant à nouveau Jean-Marie Guyau selon lequel l'attitude du croyant qui consiste à croire sans vouloir savoir est une sorte de suicide intellectuel. Pour ce philosophe, « (...) *dans le domaine de la pensée il n'y a rien de plus moral que la vérité ; et quand on ne la possède pas de science certaine, il n'y a rien de plus moral que le doute. Le doute, c'est la dignité de la pensée. »* Il ajoute : « *Il y a un milieu entre le doute et la foi, entre l'incertitude et l'affirmation catégorique, c'est l'action ; par elle seule, l'incertain peut se réaliser et devenir une réalité. Je ne vous demande pas de croire aveuglément à un idéal, je vous demande de travailler à le réaliser. »* Aussi, « *la morale doit commander à l'esprit de chercher sans repos (...) »*²⁰ ».

Samuël Tomei.

²⁰ Jean-Marie Guyau, *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, Paris, Payot, 2012, p. 94.

INTERVENTION DE CHARLES COUTEL

Directeur de l'Institut d'Etude des Faits Religieux

POUR UNE NOUVELLE MORALE LAÏQUE, CŒUR BATTANT DE LA CAUSE RÉPUBLICAINE

« Il faut savoir ce qui doit être pour bien juger de ce qui est. »

Jean-Jacques Rousseau

C'est avec reconnaissance que nous accueillons le retour de la République, amie des Sciences et des Arts. En humanistes et amis de la Raison, nous lisons la référence du nouveau Président de la République à Jules Ferry et à Marie Curie comme une invitation à travailler à la défense de la Cause républicaine et laïque.

Ce rétablissement des liens distendus entre la République et la rationalité scientifique guide les propos de ces quelques pages, lesquels posent la question de ce que peut apporter l'approche d'un philosophe humaniste et républicain, complétant la nécessaire clarification de l'historien, devant la question : *quelle morale laïque pour quelle République ?*

Nous tenterons de cerner cette question avec Condorcet dans une main et Gramsci dans l'autre.

Notre propos abordera trois points :

- 1) Tout d'abord, nous indiquerons pourquoi la question de la morale laïque est aujourd'hui importante, voire urgente, tant notre situation générale est grave ;
- 2) Nous relèverons ensuite les malentendus et les illusions qui diffèrent la prise de conscience de cette urgence ; certains dangers ne nous apparaîtraient-ils pas ?
- 3) Enfin, nous avancerons quelques propositions plus concrètes et programmatiques pour contribuer à la refondation de la Cause républicaine en intégrant une morale laïque et rationnelle, tournée vers l'avenir.

Pourquoi la question de la morale laïque est-elle si importante aujourd'hui ?

Si l'on suit les conclusions du groupe de réflexion animé par Pierre Larrouturou, une crise multidimensionnelle majeure est devant nous : dettes souveraines sans fond, bulle immobilière en Chine, crise de l'euro, défis écologiques, incertitudes politiques : tout est en place pour un « tsumani » politico-économique²¹. Ces constats invitent donc à la gravité car le temps presse ; mais trop souvent dans ces analyses, la dimension morale est négligée, quand il s'agit de penser les solutions pour éviter le pire (les explosions des violences et des inégalités, le retour de la barbarie...).

Or, la tradition républicaine et rationaliste française nous arme pour anticiper les crises : il est vrai que le 15 mai dernier, deux hommages supplémentaires à Condorcet, fondateur de l'Instruction publique, et à Georges Clemenceau, le Père la victoire, auteur du magistral *Discours pour la liberté* (édité par Charles Péguy en 1904), auraient encore souligné le trait.

La philosophie républicaine ne produit pas seulement un modèle intégrateur dynamique, elle suit aussi une méthode émancipatrice pour éviter le retour des tyrans et des gourous ; mais pour cela, et avec tous les grands républicains que nous venons d'évoquer, il faut réaffirmer haut et fort cette thèse héritée des Lumières : *le progrès des lumières générales est la condition du progrès des lumières politiques*. Il est de l'intérêt de la vérité et du Bien commun que tous les citoyens et futurs citoyens s'en inquiètent. Cet apprentissage collectif de la raison est émancipateur car il laisse toute sa place au doute et sait *s'auto-limiter*.

Pour ce faire, la question de la morale laïque est centrale car elle invite, avec Rousseau, à questionner ce qui est (notre situation critique) à partir des valeurs et des principes pour lesquels certains n'hésitèrent pas à donner leur vie : liberté, égalité, fraternité, laïcité, justice, solidarité, dignité et humanité. Intégrer la question de la morale laïque dans notre identité humaniste et républicaine revient

²¹ Voir l'ouvrage collectif « *C'est plus grave que ce qu'on vous dit..., mais on peut s'en sortir* », Nova Editions, 2012.

à tenter le difficile effort de remonter de la « politique » vers la « mystique » républicaine qui nous unit : ce terme est pris ici au sens de Péguy dans *Notre jeunesse*²². En effet, cet effort peut nous mettre sur le chemin de la grandeur, en renouant avec une « esthétique de l'admirable », esquissée par notre évocation précédente de certains Bienfaiteurs de l'Humanité. Par la morale laïque et l'esthétique de l'admirable, il est possible de refonder l'Amour de la République.

Mais pour rendre possible cette indispensable refondation philosophique de la Cause républicaine, il convient de nous livrer à un douloureux travail critique : repérer les malentendus et illusions qui nous aveuglent sur nous-mêmes et sur notre situation inquiétante.

De quels malentendus et illusions nous faut-il prendre vite conscience ?

De longues années d'opposition au néo-bonapartisme prédateur que nous venons de subir ont non seulement épuisé les républicains et les humanistes, mais elles les ont souvent désarmés idéologiquement et philosophiquement. A leur insu, les républicains ont intériorisé les mots et les slogans des ennemis de la République. La haine de la culture classique et humaniste a contribué à un certain anti-intellectualisme ; se sentant abandonnés, certains citoyens ont cru que l'exercice de leur citoyenneté se résumait à la simple défense de leurs corporatismes respectifs... Devenant cyniques par amertume, la question de la morale laïque se dissolvait peu à peu à leurs yeux. Isolés, ils se crurent seuls.

Mais aujourd'hui cette analyse des ravages de ce conformisme libéral dans les rangs des républicains, par le jeu d'une certaine « pensée

²² La « mystique », pour Péguy, est l'énergie qui fonde un principe ou une valeur et, impliquant une fidélité, nous donne envie d'en faire une « cause » à défendre ensemble. C'est un point essentiel pour affronter moralement notre crise présente et à venir ; Péguy se plaît à dire : « La mystique républicaine, c'était quand on mourait pour la République, la politique républicaine c'est à présent qu'on en vit. » La « politique », elle, ajuste sans cesse les principes aux circonstances, voire aux budgets. La rhétorique sophistiquée de certains cursus de « formation »... semble faite pour cela.

unique », ne suffit plus. Il faut aller plus loin, comme nous y invitent les grands esprits évoqués précédemment. Il y va certes de l'estime de soi, mais surtout du sort même de la République. Avoir tous les pouvoirs crée de nouveaux et impératifs devoirs. Il faut aller vite sans céder à la précipitation ; il faut lire Condorcet avec Gramsci...

Cinq malentendus, qui sont autant d'illusions, contribuent à masquer l'urgence de cette nécessaire refondation d'une nouvelle morale laïque au sein d'une République qui risque fort d'être malmenée par la crise qui dure et peut empirer.

C'est d'abord *l'illusion « pédagogue »* ou encore « scolariste », dont l'origine a été finement présentée par Samuel Toméi²³. Il reviendrait à la seule Ecole républicaine (ou à la seule formation des maîtres) d'enseigner les éléments de cette morale laïque en prônant la liberté individuelle, la liberté de penser et de conscience, et en rompant avec toute matrice confessionnelle. Or, ces exigences sont indispensables, sont-elles pour autant suffisantes ? La tradition de la morale laïque, héritée de la Troisième République, s'est vite réduite à une très confuse « éducation à la citoyenneté », de moins en moins présente dans la formation initiale des enseignants. Pour couronner le tout, le questionnement éthique se trouve réduit, lors des Concours de recrutement, à une simple approche déontologique du « fonctionnaire responsable »... C'est à l'Ecole d'en parler mais... elle en parle de moins en moins ! Comment faire comprendre que la défense de la Cause républicaine repose sur une synthèse historique, éthique et théorique complexe qui requiert du temps et des enseignants compétents ? Cette marginalisation du questionnement éthique dans la formation des enseignants est contemporaine de la dilution des valeurs de rationalité du fait de l'hégémonie des pédagogies constructivistes présupposant que l'élève est capable de « reconstruire » des savoirs... qu'il ne connaît pas. Tout devient implicite ; l'élève est renseigné, il n'est quasiment plus enseigné...

Dans le même temps, à côté de cette première « illusion scolariste », sévit une *illusion relativiste*, laquelle bénéficie de la caution d'un

²³ On lira avec grand profit la contribution « Morale laïque » de Laurence Loeffel dans le récent et remarquable *Dictionnaire de la laïcité* paru chez Colin en 2011, M. Cerf et M. Horwitz (dir.).

certain « sociologisme » (différent de la sociologie). Notre conscience individuelle dépendrait de nos conditions sociales de formation et d'éducation ; notre « conscience morale » serait un artifice issu de notre milieu social et de notre « culture » proche. Dès lors, si tout est « culturel », pourquoi demander aux élèves de s'instruire et de se cultiver ? Là réside l'origine de la crise actuelle de la relation entre les enseignants et les élèves : le « bavardage » continu est induit par cette marginalisation des savoirs et de la culture humaniste classique. Nous sommes aux antipodes d'une quête commune d'un « admirable » qui nous tirerait vers le haut. Or, l'idée-même de « morale laïque » ne présuppose-t-elle pas à la fois l'autorité des maîtres et l'existence de normes acceptées, au service de valeurs partagées ? Ce relativisme fait le jeu du communautarisme vite ethnicisant, voire obscurantiste ; il dissout les notions même d'universel et de responsabilité.

Troisième malentendu, *le malentendu clérical*, contemporain des deux premiers, et très récemment encore entretenu par les bonapartistes, énonce : la diffusion voire l'enseignement des valeurs morales serait l'affaire des seules religions (se souvenir du Discours de Latran, affirmant la « supériorité » des différents responsables religieux sur les instituteurs pour toutes les choses « morales »...).

Or c'est oublier un peu vite que l'esprit de la loi de 1905 affirme que les religions relèvent de la seule sphère privée et que la République se doit, certes, de connaître tous les cultes, mais aussi, tout en respectant la conscience de chacun, de réunir les conditions d'un réel questionnement éthique non confessionnel, fondé sur le respect de la dignité de l'homme. Cette illusion « cléricale » doit et peut cesser, surtout si les républicains s'avisent d'affirmer que les champs de la spiritualité et de l'éthique débordent le domaine du confessionnel, domaine à respecter scrupuleusement, bien entendu, car il concerne les convictions intimes et personnelles²⁴.

²⁴ L'étude de la nature, des limites voire de la didactique de cette « spiritualité laïque » excède la présente analyse mais va revêtir très vite un caractère d'urgence, surtout si la crise qui vient jette de plus en plus de citoyens vulnérables et précarisés dans les griffes des sectes. Toute dérive communautariste fait le jeu des intégrismes religieux ; voilà pourquoi l'étude non confessionnelle des « faits religieux » devrait occuper une bien plus grande place dans la formation des maîtres et dans les programmes officiels (voir les recherches de l'IEFR et de l'IESR et l'important projet de Learning Center « Faits religieux », impulsé par la Région Nord-Pas-de-Calais en collaboration avec l'IEFR).

Ces premiers trois malentendus sont redoutables. Pédagogisme, relativisme et cléricisme masquent l'urgence de la refondation d'une morale laïque. Cependant, leur capacité mortifère est bien moindre que celle des deux derniers malentendus que nous allons présenter. Ils sont en effet si répandus que personne ne semble en prendre la mesure, et appellent à une intervention de la puissance publique.

Pour présenter simplement ces deux illusions qui constituent autant de dangers, il convient d'opérer deux détours historiques et philosophiques : l'un par Tocqueville et l'autre par Péguy²⁵.

L'urgence de la refondation d'une morale laïque pour le siècle qui vient passe par une méditation sur l'analyse critique proposée par Tocqueville autour de ce qu'il nomme la « **tyrannie de la majorité** ». Les citoyens parfaitement démocrates glissent peu à peu du respect (non discutable) du vœu majoritaire vers une véritable idolâtrie majoritaire qui tue tout esprit critique et produit un conformisme complaisant : on ferme ainsi les yeux sur la corruption de ses propres amis politique parce qu'ils seraient du même parti... Sur ce point, Tocqueville est sans pitié dans *De la Démocratie en Amérique* :

« La majorité trace un cercle formidable autour de la pensée, le plus léger reproche la blesse (...) et il faut qu'on loue depuis les formes de son langage jusqu'à ses plus solides vertus (...) la majorité vit dans une perpétuelle adoration de soi²⁶ ».

Or, fonder une morale laïque implique de ne jamais céder, sur le plan éthique, au conformisme et au suivisme majoritaire (nous savons ce que peut recouvrir la redoutable « discipline de parti »...).

On doit à Péguy (qui paya cette audace au prix fort...) d'avoir bien analysé le processus de la dissolution du questionnement éthique au sein de la République. Cette logique explique le glissement imperceptible de la « mystique » vers la « politique » républicaine.

²⁵ L'année 2014, centenaire de sa mort, sera l'occasion de redire combien la légende « cléricale » qui a longtemps entouré Péguy falsifie une œuvre politique et philosophique subversive qui s'est toujours mise au service de la Cause républicaine et laïque.

²⁶ Edition Garnier-Flammarion, page 343.

Son analyse, encore largement méconnue, repose sur une illusion partagée par tous les partis : *l'illusion économiste*, laquelle est largement partagée du fait de l'ampleur de la crise actuelle... et de celle qui vient. On prétend qu'il faut s'occuper tout d'abord du « plein emploi », hausser le pouvoir d'achat ou le niveau de vie, ou encore de combler les déficits. Bien entendu, personne ne nie le caractère indispensable de ces priorités. Mais ce qui semble « prioritaire » est-il « primordial » ? N'est-il pas encore plus important de se préoccuper de notre croissance commune en Humanité et en Hospitalité ?

D'où vient cette omission de la morale, que porte cet économisme productiviste et financier à courte vue ?

Péguy répond : vous avez oublié la triple nature du capitalisme du monde moderne en vous arrêtant à la dénonciation du seul « capitalisme d'argent », notamment en suivant Marx de trop près. Or, il y a deux autres capitalismes qui vous éloignent à la fois de la Cause républicaine et de l'estime de vous-mêmes.

Voyant les comportements des Guesdistes, Péguy évoque les ravages d'un véritable « capitalisme d'hommes » qui, par l'électoratisme, voit en chaque citoyen un suffrage à comptabiliser et non plus une personne à instruire et à cultiver, ou un frère en Humanité. Cet électoratisme vite populiste, voire démagogique, se fait volontiers « misologue », haïssant la raison et la culture générale classique et humaniste, les taxant à bon compte d' « élitistes »...

De ces ravages anti-intellectualistes, effets de l'électoratisme, un Clemenceau ou un Jaurès ont su se préserver. Mais ce « capitalisme d'hommes » nourrit vite le grégarisme majoritaire dénoncé par Tocqueville, et a comme conséquence la marginalisation de la question-même de la « morale laïque », dont on se préoccupe (c'est juré !) quand on aura gagné... les élections !

Péguy montre, c'est l'illusion la plus redoutable, que le capitalisme moderne triomphe dans un certain « Parti intellectuel », lequel fait triompher un « capitalisme de soi » : chacun, au sein d'une corporation bien choisie, fait de son « ego » un capital dont les honneurs, les distinctions et les avantages seront les dividendes. Ce

groupe de privilégiés sans scrupules ose tout pour profiter de ses positions et ajuste ses valeurs à ses intérêts²⁷. Ce dernier capitalisme rend impossible l'émergence d'une force collective soucieuse du Bien commun. Péguy dit même que beaucoup désigneront comme « traîtres » ceux qui auraient l'audace de critiquer ces trois capitalismes **à la fois**. Mais Péguy ne s'arrête pas là : il analyse le processus intellectuel général qui marginalise la question même de l'utilité de la morale laïque.

L'idée de confronter ce qui est avec ce qui doit être (si l'on suit Rousseau ou Kant) ne paraît pas nécessaire pour un esprit victime de **l'illusion « orléaniste »**. L'orléanisme pour Péguy est le processus d'ensemble, caractéristique du modernisme scientifique et capitaliste (à tous les sens du terme) selon lequel celui qui vient après se juge « supérieur » à celui qui existait « avant » : pour cela on va accumuler les savoirs (réduits à des informations), les dividendes, les distinctions, les suffrages (et si possible, tout cela à la fois). Ce succès vaudra « réussite » et « supériorité morale ». Plus besoin de « culture générale » : son retour au sein des Concours sera un vrai marqueur d'humanisme pour le nouveau pouvoir.

Clemenceau, ami de Péguy, fit tomber Jules Grévy, lequel couvrait un vrai trafic de décorations orchestré par son gendre... qui occupait un bureau à l'Élysée. Ce scandale montre jusqu'où peut aller la collusion de ces trois capitalismes... dans la dissolution orléaniste de l'idée même de morale laïque. Contre ce risque de corruption, liée au pouvoir, la signature d'une Charte déontologique et la diminution de salaire sont autant de signaux positifs.

Mais est-ce pour autant suffisant ? L'orléanisme de la République triomphe aussi dans le danger « jeuniste », dramatiquement hégémonique. Ce danger repose sur une fiction : n'a-t-on pas l'âge de ses préjugés, de son inculture ou de son immaturité plus que celui de ses artères ? De cela, un Platon ou un Confucius nous avertissent en permanence.

²⁷ Dans des pages terribles (et excessives) Péguy rejoignant Tocqueville ou encore Flaubert, dénonce une véritable alliance des médiocres que permet la logique de ce « capitalisme de soi » ; voir aussi les critiques féroces des « Importants » chez Alain.

Attention donc quand nous utilisons ensemble et sans recul critique, les termes de « croissance », de « parité », de « jeunes », de « diversité » : ces termes « flattent » mais nous éloignent souvent des principes et des valeurs de la Cause républicaine²⁸ .

L'analyse de Péguy se révèle donc d'une étonnante utilité pour nous aider à prendre la mesure du travail critique qui nous attend pour refonder une morale laïque tournée vers l'avenir ; ce travail doit s'intégrer dans l'élaboration d'une pédagogie générale de la laïcité, dont la morale laïque serait le cœur²⁹ .

Une fois ces malentendus, illusions et dangers repérés, osons proposer quelques chantiers d'ordre programmatique.

Vers une refondation permanente de la morale laïque : trois chantiers à ouvrir.

Une pédagogie critique d'une morale laïque tournée vers l'avenir suppose une pédagogie plus générale de l'esprit républicain dont l'exemplarité des élus de la République est l'épreuve quotidienne.

De même, la puissance publique, qui se veut républicaine, et donc soucieuse de l'Instruction publique, est attendue sur le dossier de la formation des enseignants. Passons vite à une approche juridico-philosophique de l'Ecole républicaine en lieu et place d'une matrice psycho-pédagogique³⁰ .

²⁸ La « croissance » pourrait procéder de l'illusion économiste ; la « parité » sert-elle vraiment l'égalité réelle hommes /femmes ; la « diversité » ne fait-elle pas le jeu du communautarisme, etc. ; dans tous ces cas les républicains risquent de parler comme leurs adversaires, par « orléanisme » inconscient mais partagé.

²⁹ C'est à cette belle tâche que s'attellent les groupes de travail du Haut Conseil à l'Intégration.

³⁰ Il s'agit de relever au plus vite le défi suivant : la communauté scientifique et académique est-elle en mesure de se mobiliser rapidement pour réinstaurer l'élémentarité des savoirs scolaires ? Aussi, souvenons-nous de la thèse rationaliste (et condorcétienne) présentée au début de cette contribution. L'actuel effondrement de la maîtrise des codes écrits et oraux a des conséquences économiques dramatiques : beaucoup de citoyens au chômage et abandonnés par une Ecole qui n'a plus les moyens d'instruire, sont parfois incapables d'occuper de nouveaux métiers qui présupposent (dans les services par exemple) la maîtrise parfaite de l'oral et de l'écrit...

Trois chantiers me semblent importants pour donner force et vigueur à cette nécessaire refondation d'une morale laïque dans notre République :

Premier chantier : lutter contre la régression compassionnelle des esprits et des comportements dans les domaines du lien, du soin, de l'éducatif ou du politique. Le déferlement actuel des « bons sentiments » est strictement contemporain de l'autoritarisme managérial. N'a-t-on pas vu des slogans cléricaux fleurir parmi ceux qui entendent défendre l'idéal laïque (« Yes we care » !..) ? Or, « bercer n'est pas instruire » nous avertit le philosophe Alain.

Préférons la pratique de la sollicitude à la confuse et complaisante « compassion ». La sollicitude, comme la raison scientifique, sait s'auto-limiter dans les relations à autrui : il s'agit bien entendu d'aider, mais sans envahir. Relever vite celui qui est à terre, au lieu de se demander pendant des lustres... pourquoi il est à terre ! La sollicitude, c'est la morale laïque en acte et tout de suite ; c'est aider sans condition et dans le respect de l'autre homme, en dehors de cette fadaise cléricale qui prétend que l'on peut « se mettre à la place » de l'autre. La sollicitude, elle, est guidée par un souci d' Hospitalité qui nous situe bien en amont du « donnant-donnant » ou du « gagnant-gagnant » orléaniste et capitalistique. Pratiquer la sollicitude, c'est fraterniser tout de suite³¹.

Deuxième chantier : mener la lutte idéologique et philosophique partout où cela est possible pour débusquer les pièges que la pensée libérale tend aux républicains. Repérons les causes de la production de comportements humiliants dans les institutions ou les entreprises. Pour cela, faisons tout pour nous réapproprier l'unité et la cohérence des principes et des valeurs humanistes et républicaines. Cette unité est manipulée par tous ceux qui pillent actuellement la philosophie et la tradition républicaine. Ce travail critique suppose que nous devenions « intraitables » devant les manipulations du lexique républicain et humaniste par les ennemis de la République. Il nous faut intensifier collectivement la lutte philosophique et politique (de nouveau, Gramsci !). Redisons que la refondation d'une Instruction publique du XXIème siècle est une priorité.

³¹ Pour poursuivre cette analyse de l'éthique de la sollicitude, voir mon article dans le numéro de décembre-février 2012 de la revue « L'Enseignement philosophique ».

Troisième chantier : réunir au plus vite des

Etats Généraux de la Cause Républicaine,

par exemple en septembre 2012, quand nous célébrerons la fondation de notre République.

Que des Cahiers de Doléances soient déposés à chaque ministère après l'analyse de témoignages précis sur ce que les acteurs subissent au quotidien et après le vote de propositions simples et claires, formulées dans l'intérêt de tous les citoyens et en ayant en tête le long terme.

Il nous faut toujours échanger, certes, nous rencontrer, certes, mais il nous faut nous battre et défendre la République en nous engageant énergiquement pour elle.

Une Cause se défend. En gardant, bien entendu, à l'esprit que notre idéal humaniste, social, laïque et moral est le cœur battant de la Cause républicaine.

Charles Coutel

charles.coutel@univ-artois.fr

DÉBAT AVEC LA SALLE

Question

La laïcité : un magnifique mot, je dirai même une inspiration divine. Est-il possible que la République soit moins laïque aujourd'hui qu'hier ?

Question

Je ferai une première remarque pour souligner le caractère crucial du sujet. La morale laïque n'a pas vocation à « fleurir » les discours même si les discours étaient fleuris par l'intelligence et la culture. La morale laïque est donc vraiment un sujet crucial aujourd'hui dans le contexte du règne de l'argent évoqué à plusieurs reprises. Le recours à la politique, à la République et aux partis politiques, le recours à la loi, c'est-à-dire au droit positif, ne sont pas suffisants. Il faut aussi une éthique personnelle et collective.

Ma seconde remarque concerne le contenu de cette morale laïque, en particulier sur la question de l'égalité des rapports entre les hommes et les femmes. Guy Arcizet a bien répondu à la provocation du groupe « la barbe » en rappelant nos principes puis en leur donnant la parole. Reste qu'il faut réfléchir au fait qu'elles ont cru bon de choisir cette institution pour faire une intervention. Cela doit nous interpeller quand même quelque part...

(ndlr - un groupe féministe a voulu interrompre la réunion publique un quart d'heure après son début)

Question

La République m'a adopté quand je suis arrivé en France. Je m'interroge toujours : quel discours tenir, quelle attitude adopter, quels exemples mettre en avant ? Il s'agit de bien lier laïcité et citoyenneté. Le discours politique, quand il s'agit de lutter contre le

communautarisme, invoque la laïcité mais semble ne pas se soucier de l'identité spirituelle du citoyen.

Réponse - Charles Coutel

La morale laïque permet justement le respect des convictions intimes, le respect du domaine de la conviction, celui où la pudeur spirituelle de chacun se déploie, c'est-à-dire le respect du pré-carré de chacun. Là, nous devenons notre propre ami, celui avec qui nous allons passer notre vie. En effet, nous croisons les autres mais nous pouvons nous fuir, nous aimer et nous respecter nous-mêmes. La laïcité, c'est aussi ce tact, cette autolimitation qui nous empêche de céder à notre envie d'envahir les autres. C'est précisément parce que la République est laïque que les croyants développent leurs convictions dans un espace où ils peuvent donner un sens à leur vie. La laïcité nous permet de choisir nos liens – en fraternité – au lieu de les subir. Le rôle de l'humanisme, de la maçonnerie mais surtout le rôle des institutions publiques est de suspendre les différences pour faire exister l'humanité en nous.

Aussi ne devons-nous pas marginaliser la cause républicaine et en son sein la question de la morale laïque.

Réponse - Samuël Tomei

La République est-elle moins laïque qu'auparavant et, donc, devrait-elle l'être davantage ? Certes. Pour l'illustrer, on pourrait revenir à l'étymologie. *Laos* signifie « peuple indivis » en grec ancien. Et l'on peut retrouver l'origine d'une certaine géographie du pouvoir dans le *Chant II* de l'Odyssée : Télémaque réunit les soldats en cercle autour d'un centre vide. Il se place au centre du cercle, se saisit du sceptre symbolisant le pouvoir et parle. Puis il repose le sceptre et revient prendre sa place parmi tous les guerriers de l'assemblée qui sont des égaux, à égale distance du centre, donc du pouvoir. Ainsi la laïcité, pour ses fondateurs, c'était d'abord cette égalité devant le pouvoir, devant la loi, l'isonomie, c'était ensuite le pouvoir, pour le peuple, le laos, de se donner sa propre loi.

Marcel Gauchet écrivait il y a plus de vingt ans que « la suprême fonction politique est de donner à la collectivité le sentiment d'une prise sur son destin ». Et, depuis la Révolution française, nous avons un peu dans nos gènes politiques ce besoin de sentir que nous avons prise sur notre destin. Or il se trouve que depuis bon nombre d'années nous avons de plus en plus le sentiment, au contraire, que le pouvoir nous échappe en tant que citoyens ; d'où un divorce croissant entre le peuple et les élites. Il s'agirait donc de recouvrer un minimum de souveraineté, ce qui reviendrait à redonner tout son sens à la laïcité : la souveraineté de l'individu et la souveraineté du peuple.

Quant au contenu de la morale laïque, il reste à définir. Sous la IIIe République, Ferdinand Buisson et Jules Ferry ont quelque peu échoué à imposer une morale du devoir sans obligation ni sanction extrinsèques, ne relevant d'aucun système en particulier afin de ne heurter aucune conscience. Très vite en effet les vieux démons ont resurgi et les instituteurs se sont peu à peu mis à faire apprendre de manière un peu catéchistique des nomenclatures de préceptes ; et les tenants des différents systèmes de morale sont parvenus à faire prévaloir sur la morale indépendante leurs vues particulières. L'idée consisterait aujourd'hui à davantage concentrer nos efforts sur la méthode : éveiller, aiguïser l'esprit critique et travailler sur les principes.

Question

Jules Ferry disait que celui qui détient l'enseignement détient l'avenir. Aujourd'hui, j'ai l'impression que l'Etat, qui a transformé l'instruction publique en éducation nationale, ne forme plus de citoyens. Je pense qu'il serait essentiel, urgent de retrouver un militantisme républicain en faisant abstraction de toute idéologie politique partisane pour simplement exiger que le citoyen redevienne le fondement de la nation, une nation au service du citoyen et non pas de quelque élite.

Question

J'ai deux questions très simples à poser. J'aimerais savoir la place que vous accorderiez à la politique effective, contingente dans la constitution de cette morale laïque. Ensuite, ne pensez-vous pas que

la difficulté de constituer une morale laïque va de pair avec une diminution de la sacralité qui touche la société d'une manière globale ? Ne fallait-il donc pas, avant même de penser à la constitution d'une morale laïque, resacraliser le débat public, notamment par le biais de l'exemplarité ?

Réponse - Charles Coutel

Le grand philosophe Hegel dit que penser, c'est manier les signes de la langue. Aussi le passage, en France, en 1932, de l'instruction publique à l'éducation nationale – qui est un concept fasciste – n'est-il pas innocent. Vous rendez-vous compte de ce que l'on dit quand on avance que l'Etat doit nous éduquer ? C'est tout simplement fou ! Du reste, nos amis et frères italiens, dès le lendemain de la guerre, pour marquer la rupture avec la dictature fasciste, ont rebaptisé le ministère de l'éducation nationale : ministère de l'instruction publique.

Abandonnons donc la juxtaposition électoraliste des deux appellations visant à faire plaisir et aux uns et aux autres. Cette juxtaposition est mortifère, qu'on y procède en ces lieux ou ailleurs. Penser, c'est hiérarchiser les priorités intellectuelles. Il convient de bien faire attention au fait que le passage de l'instruction publique à l'éducation nationale implique l'intériorisation du paradoxe de l'illettré : moins j'ai de mots à ma disposition, plus je crois que j'ai de mots à ma disposition. Evidemment, quand on est pris dans ce paradoxe, on ne le sait pas. On ne le sait que quand on en sort et cela s'appelle l'instruction publique.

Dans un texte de 1897, Péguy raconte sa première journée à l'école. Il découvre d'abord qu'il faut marcher en rang, que, dans un cours, quand la porte est fermée, on fait silence. Il faut qu'il s'y passe quelque chose et il nous le dit : je découvre qu'on dit animaux, avant je disais les bêtes ; on dit des minéraux, moi je disais des pierres ; avant je disais des plantes, maintenant ce sont des végétaux ; avant je faisais un rond, maintenant j'apprends que c'est un cercle. Voilà l'instruction publique au quotidien : elle consiste à sortir doucement, dans un rapport de confiance entre le maître et l'élève, du paradoxe de l'illettré. J'y insiste : plus j'ai de mots à ma disposition plus j'ai envie

d'en apprendre – surtout si on m'autorise à nouveau à relire *La princesse de Clèves* !

Pour ce qui est, ensuite, de la politique effective, nous avons des droits mais nous ne les utilisons pas : qui écrit à son député ? Chez Condorcet, on appelle République continue, permanente le fait de voter sur la moindre proposition de changement d'un article de la Constitution voire de la Déclaration des droits mais à partir de l'échelon intermédiaire qui permet de réguler, de contrôler. Au-delà des slogans, il convient de travailler sur les valeurs, sur les principes. Or le Front National organise l'amnésie et se contente de slogans pour certains d'apparence républicaine mais qui restent trompeurs. Nous avons, avec le Front National, affaire à des talibans pseudo-républicains qui font exploser des statues pour ensuite, un jour, éventuellement le regretter.

Enfin, il existe bien une sacralité humaniste qui pourra se développer si nous voulons un jour passer d'une société procédurière fondée sur le contrat à une société d'hospitalité fondée sur l'accueil *a priori* de l'autre comme frère en humanité.

Question

Pour développer la morale laïque dans la République, je pense qu'il faudrait déjà travailler individuellement ou collectivement mais aussi institutionnellement. Comment peut-on parler d'une morale laïque quand on flirte avec les idées d'extrême droite, quand on a cette difficulté à trancher, à dire : non, les valeurs des partis d'extrême droite ne sont pas compatibles avec nos idées ?

Question

Je ne voudrais pas être iconoclaste mais je suis un peu inquiet parce que, quand j'entends parler de morale républicaine ou laïque, je pense inévitablement à l'art prolétarien. Alors est-ce que la morale peut être définie par autre chose que la loi dont elle est l'expression ? On m'a appris à l'école de la République que la vraie laïcisation de la morale, c'est Kant, un croyant au demeurant, philosophe idéaliste,

qui l'a mise en place. Il l'a mise en place avec le principe de la loi morale, de dignité de l'homme, d'autonomie de la volonté, de respect que chacun éprouve – y compris, dit-il, l'homme du commun – pour cette loi morale. Je n'ai pas l'impression qu'on ait beaucoup avancé sur ce point.

En revanche, je suis pour la République, pour la laïcité bien sûr, même si la laïcité n'a pas de contenu – elle a pour caractéristique de les permettre tous en matière spirituelle. La République est digne d'être défendue mais une morale n'est-elle pas valable quelle que soit la forme de gouvernement ? Je poserai une question : est-ce qu'on ne réduit pas la morale en lui accolant un adjectif, ce qu'on fait avec la laïcité parfois ? Est-ce que, finalement, combattre tout ce que Péguy dénonçait – les différentes formes de capitalisme – ne revient pas à défendre la morale tout court ? Peut-être serait-ce l'honneur de la franc-maçonnerie de se faire un peu plus allante sur ces questions-là, position qui, je sais, n'est pas politiquement correcte...

Réponse - Charles Coutel

Je ne crois pas qu'on puisse assimiler l'expression « morale républicaine » ou « morale laïque » à l'expression « art prolétarien ». L'art prolétarien, dans les temps obscurs, répondait à des demandes officielles, jamais à l'inspiration d'individus libres doutant, critiquant et acceptant eux-mêmes d'être critiqués, perturbés. En revanche, la morale laïque se fonde sur des principes transreligieux, transhistoriques ; je rappelle que la morale chez Kant est une sorte de théorisation rationnelle de la bonne volonté, fondée sur la dignité, dignité radicalement opposée à ce que le philosophe appelle le prix – or la dignité de la personne n'a pas de prix.

La laïcité rend possible la coexistence des libertés. Les religions cléricalisées, quant à elles, sont souvent caractérisées par l'absence de cette réciprocité de la bonne volonté, du respect, de l'acceptation qu'on puisse commettre des erreurs.

C'est pourquoi nous devons prendre nos distances vis-à-vis des trois capitalismes que j'ai évoqués.

Je crois très modestement que nous devons intérioriser la figure de l'hospitalité qui caractérise la République française, son droit. On a trop pris la mauvaise habitude de croire que nous irions mieux si l'étranger était expulsé ou tout au moins marginalisé, parqué. Travers catastrophique car c'est alors un quart des Français qui serait concerné !

Je reviens à Kant pour finir. A côté de son apologie du droit dont vous avez parlé, il fait l'apologie de l'hospitalité car toute culture s'organise autour de l'accueil de l'autre - reflet et inverse de moi. Pourquoi ? Parce qu'avec la rotondité de la terre, dit-il, celui qui vient de loin, peut-être revient-il chez lui, et c'est peut-être moi l'étranger. Si l'on passait, un jour, d'une société procédurière, marchande, mercantile à une société accueillant vraiment, on ferait un sacré pas en avant.

CONCLUSION DU GRAND MAÎTRE GUY ARCIZET

Laissez-moi vous faire part d'une petite expérience en matière de laïcité, une expérience que j'ai vécue au cours de mon mandat de Grand Maître dans mes rapports avec la Commission européenne. Au Bureau des conseillers de politique européenne (BCPE), où mon interlocuteur est d'ailleurs un évêque, je me trouve confronté à une énorme difficulté : quand je parle de laïcité, on entend un principe républicain français, alors que, vous l'avez entendu, plus que d'un principe abstrait, il s'agit d'un principe vivant, si j'ose ce paradoxe. Il n'y a pas de modèle unique, figé, de la laïcité. Cette idée est sans cesse à réinventer et je m'accorde avec Charles Coutel selon lequel, fille de la raison critique, la laïcité doit sans cesse s'auto-analyser, s'autocritiquer, se remettre en cause.

Reste que si l'on veut convaincre que ce principe pourrait s'appliquer dans une Europe que beaucoup d'entre nous appellent de leurs vœux, on se trouve confronté à une difficulté quasi insurmontable. Si l'on propose une laïcité réduite à la loi de 1905, on se heurtera à une incompréhension totale : personne en Europe ne sait ce qu'est cette loi. Il faut dès lors mettre en avant l'idée de liberté absolue de conscience et de pensée, une liberté jamais définitivement acquise.

J'en viens à la question posée par Charles Conte sur le rôle des femmes dans la société, question évidemment en lien direct avec la laïcité. Quand, au Grand Orient, nous avons travaillé avec Olivia Cattan de l'association « Paroles de femmes », quand nous avons reçu un comité de femmes pour l'égalité dans la société, nous ne nous sommes pas contenté de la facilité consistant à rendre les hommes seuls responsables de la situation des femmes. Le mode d'éducation a sa part et le fait par exemple d'habiller les petits garçons en bleu et les petites filles en rose a son importance pour la suite. J'ai été médecin - et je n'en tire aucune gloriole car j'ai peut-être été un mauvais médecin, mais au moins étais-je un bon avocat pour mes patients : j'ai essayé de les défendre contre un déterminisme social dont nous sommes tous responsables - voilà un vrai travail pour la maçonnerie -, un déterminisme social à cause duquel le genre va s'imposer non seulement dans l'éducation, dans

l'instruction mais avant tout dans nos têtes. La meilleure preuve que nous devons travailler sur cette question est l'intervention des gracieuses barbues pendant cette réunion publique : elles ont commis l'erreur si commune de désigner un unique responsable.

Nous sommes tous responsables de l'idée laïque et si nous voulons qu'elle puisse un jour fleurir, il faudra aussi écouter les poètes. On vous a parlé de Péguy, j'évoquerai pour ma part Édouard Glissant selon lequel il n'y aurait plus de culture sans les autres cultures, plus de civilisation qui puisse être la métropole des autres et plus de poète qui puisse ignorer le vent de l'histoire. La laïcité se construit dans cette difficulté-là, dans le vent de l'histoire.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une sorte d'effilochement du tissu social. Nous le savons tous. J'ai vécu avec des maghrébins de la première génération qui étaient des laïques purs et durs, qui ne se posaient pas la question de la République, et qui, républicains, n'avaient qu'un espoir : que leurs enfants puissent vivre au sein de la République en exerçant un métier plus valorisant que le leur. Ils rêvaient que leurs enfants deviennent avocats ou médecins. Petit à petit, au fil des générations, j'ai vu leurs descendants se communautariser sur le plan religieux, les filles se voiler et les garçons porter la barbe rituelle. Il s'agit donc de réinstaurer un vrai débat sur la solidarité et sur le partage.

Quand je parle de partage, les économistes me regardent de travers car il s'agit pour eux d'un gros mot. Et pourtant, nous qui nous construisons en maçonnerie dans ce partage, nous qui nous construisons dans le regard que nous portons les uns sur les autres, en essayant de nous débarrasser de nos préjugés, nous qui cultivons l'esprit de révolte contre une pensée unique, tâchant en cela de suivre l'exemple des fondateurs de la maçonnerie – dont je vous rappelle qu'ils étaient des réformés –, nous, maçons, disposons d'un lieu privilégié pour élaborer non pas une philosophie politique idéaliste consistant à raser gratis, mais plutôt cette éthique de la sollicitude.

J'ai beaucoup apprécié qu'on précise qu'il ne s'agit pas de compassion bien sûr ; nous n'avons pas besoin de nous plaindre, de nous approuver les uns les autres, nous n'avons pas même pas besoin

de nous aimer. Nous avons besoin de nous reconnaître et le maçon sait ce que cela signifie parce que c'est inscrit dans son rituel. Reconnaître l'homme dans toute la dimension de son humanité demande un travail énorme, mais c'est de vivre dans la dignité qu'il s'agit, au long de notre brève existence.

Il est urgent pour tous ceux qui sont attachés aux valeurs humanistes et républicaines d'éclairer nos combats dans la Cité par une réflexion sur une morale non religieuse, fondée sur la dignité de l'homme.

Notre combat politique pour la laïcité, la justice et la solidarité ne doit-il pas toujours s'accompagner d'une réflexion sur les valeurs éthiques qui le porte ? Un certain économisme ne nous aveugle-t-il pas ? Ne laissons-nous pas le combat pour les valeurs éthiques aux seules religions ?

Après un nécessaire éclairage historique, les conférenciers repèreront les malentendus et dangers qui menacent aujourd'hui le projet républicain et humaniste dans son ensemble. L'ampleur de la crise économique doit être l'occasion d'une réflexion collective pour refonder une morale laïque au sein d'une République toujours plus juste et fraternelle, à réinstaurer tous les jours.



GRAND ORIENT DE FRANCE

16, rue Cadet - 75009 PARIS

www.godf.org

www.godf.tv